

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**FINANCES**

**SUBVENTIONS 2018**

Délibérations : 03.2018.018.1.1  
03.2018.018.1.2  
03.2018.018.2  
03.2018.018.3  
03.2018.018.4  
03.2018.018.5  
03.2018.018.6  
03.2018.018.7  
03.2018.018.8

Transmis en préfecture le :

**23 mars 2018**

**Séance du : 20 mars 2018**

**Compte-rendu affiché le 23 mars 2018**

**Date de convocation  
du Conseil Municipal : 14 mars 2018**

**Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : 35**

**Président : Monsieur Roland CRIMIER**

**Secrétaire élu : Monsieur Guillaume  
COUALLIER**

**Membres présents à la séance :**

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI,  
Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE,  
Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès  
JAGET, Christophe GODIGNON, Odette  
BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine  
GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-  
MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle  
PICHERIT (à partir de la délibération  
03.2018.014), François VURPAS (absent à partir  
de la délibération 03.2018.018), Marie-Paule  
GAY, Yves GAVault (à partir de la délibération  
03.2018.017), Lucienne DAUTREY, Philippe  
MASSON, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY,  
Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien  
CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe  
LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette  
PIERONI, Thierry MONNET, Pascal BARD

**Membres absents excusés à la séance :**

Marylène MILLET, Olivier BROSSEAU, Anne-Marie  
JANAS, Gilles PEREYRON

**Pouvoirs :**

Marylène MILLET à Karine GUERIN, Olivier  
BROSSEAU à Guillaume COUALLIER, Anne-Marie  
JANAS à Mohamed GUOUGUENI, Gilles  
PEREYRON à Thierry MONNET

\*\*\*\*\*

**RAPPORTEUR : Monsieur Philippe MASSON**

Conformément à l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 et à son article 7, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget.

Comme vu dans le cadre du budget 2018, la Ville est impactée par un contexte financier toujours délicat qui nécessite pour cette dernière, mais aussi pour ses partenaires associatifs, de poursuivre des efforts de gestion initiés précédemment. Cette situation implique toujours de faire des choix, de rechercher des économies, de travailler sur les politiques publiques menées afin d'optimiser ces dernières.

Les dossiers de demande de subvention ont donc été analysés au regard des pièces fournies aussi bien les documents comptables que les rapports d'activité. Une analyse pertinente de la situation des associations, de l'utilisation des deniers publics et des activités développées sur le territoire a ainsi été menée et conduit à l'attribution des subventions telle que les tableaux ci-après les présentent.

L'ensemble des subventions de fonctionnement aux organismes privés (art 6574) représente un montant total de près de 2 440 000 € répartis par secteur.

Le montant total des subventions de fonctionnement versé aux organismes publics (art 657362) est de 316 445,58 € et correspond à la subvention d'équilibre pour le fonctionnement du CCAS.

Par ailleurs, l'ensemble des subventions d'investissement s'élève à 645 907,58 € (chapitre 204). Elles comprennent des subventions d'équipements à La Mouche et au FLPA Le Colombier, des fonds de concours à la Métropole de Lyon (FIC et requalification du quartier des Barolles), des subventions versées dans le cadre des constructions de logements aidés, et une subvention d'équipement pour l'Association Musicale en vue de l'acquisition d'instruments.

Enfin, les subventions de fonctionnement dites exceptionnelles représentent un total de 43 900,37 € et correspondent au soutien de la commune lors de départs en retraite au sein des associations.

En réponse au C.G.C.T. et à la jurisprudence, ne doivent pas prendre part au vote les personnes intéressées. Sont ainsi qualifiés les élus membres du Conseil d'administration du Bureau d'une association en leur qualité de conseiller municipal ou à titre personnel, mais également les époux et épouses d'un Président d'association. À ce titre les subventions ont été distinguées par thèmes.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** l'attribution des subventions détaillées ci-après et selon les conditions énoncées;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à ces attributions, notamment les conventions à passer avec les bénéficiaires.

**DÉLIBÉRATION N° 03.2018.018.1.1**

**SUBVENTIONS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES / LOGEMENT**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
AIDE ALIMENTAIRE	8 000,00	
SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE	30 000,00	CONVENTION
CLUB SAINT-GENOIS DE L'AMITIÉ	1 100,00	
CROIX BLANCHE	1 400,00	
CROIX BLANCHE - ACTIVITES MINI-SECOURISTES	500,00	
LES RESTAURANTS DU CŒUR	1 500,00	
SECOURS CATHOLIQUE	2 500,00	
SECOURS POPULAIRE	2 500,00	
<b>Total</b>	<b>47 500,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ) :

Mesdames : Odette BONTOUX

Messieurs : Roland CRIMIER

Après avoir entendu l'exposé de Philippe MASSON ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE**  
**Motion adoptée par 27 voix Pour et Abstention : 5.**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**DÉLIBÉRATION N° 03.2018.018.1.2**

**Subventions de fonctionnement aux organismes publics (art.657362)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
CCAS	316 445,58	
<b>Total</b>	<b>316 445,58</b>	

**Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041622)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
FLPA LE COLOMBIER	91 470,58	
<b>Total</b>	<b>91 470,58</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ) :

Mesdames : Odette BONTOUX, Maryse JOBERT-FIORE, Marylène MILLET, Pascale ROTIVEL,  
Stéphanie PATAUD, Bernadette PIERONI

Messieurs : Yves DELAGOUTTE, Thierry MONNET

Après avoir entendu l'exposé de Philippe MASSON ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE  
Motion adoptée par 23 voix Pour et 3 Abstention**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Agnès JAGET,  
Christophe GODIGNON, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-  
MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY,  
Philippe MASSON, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard  
GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Pascal BARD, Gilles PEREYRON

**SUBVENTIONS SECTEUR EMPLOI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES	6 500,00	
MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS	32 000,00	CONVENTION
MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS - FLIAJ	1 675,00	CONVENTION
SAINT GENIS EMPLOI	10 000,00	CONVENTION
<b>Total</b>	<b>50 175,00</b>	

**Subventions d'investissement aux organismes privés (art.20422)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
PLAN FACADES CENTRE VILLE	10 000,00	DÉLIBÉRATION 12.2017.085
<b>Total</b>	<b>10 000,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : Karine GUERIN, Isabelle PICHERIT  
Messieurs : Christophe GODIGNON, Jean-Christian DARNE

Après avoir entendu l'exposé de Philippe MASSON ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE  
Motion adoptée par 25 voix Pour et Abstention : 5.**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**DÉLIBÉRATION N° 03.2018.018 - 3**

**SUBVENTIONS SECTEUR ENFANCE**

***Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)***

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ACCUEIL ENFANCE	36 000,00	CONVENTION
ASSOCIATION FAMILIALE - LES RÉCOLLETS	30 000,00	CONVENTION
ASSOCIATION FAMILIALE - ROULE VIROU	24 000,00	CONVENTION
PREMIERS PAS - LES RÉCOLLETS (ANCIENNEMENT ASSOCIATION FAMILIALE)	58 000,00	CONVENTION
PREMIERS PAS - ROULE VIROU (ANCIENNEMENT ASSOCIATION FAMILIALE)	39 000,00	CONVENTION
PREMIERS PAS - MAD DIRECTRICE (ANCIENNEMENT ASSOCIATION FAMILIALE)	59 000,00	CONVENTION
LUDOTHEQUE D'OULLINS	2 059,00	
POM CERISES - MULTI ACCUEIL	110 000,00	CONVENTION
POM CERISES - JARDIN PASSERELLE	20 000,00	CONVENTION
POM CERISES - MAD DIRECTRICE	56 000,00	CONVENTION
SUCRE D'ORGE	65 500,00	CONVENTION
<b>Total</b>	<b>499 559,00</b>	

***Subventions exceptionnelles de fonctionnement aux organismes privés (art.6745)***

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
POM CERISES - DÉPART EN RETRAITE	7 900,37	CONVENTION
<b>Total</b>	<b>7 900,37</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ): Agnès JAGET, Pascale ROTIVEL, Lucienne DAUTREY, Bernadette VIVES-MALATRAIT

Après avoir entendu l'exposé de Philippe MASSON ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE -  
Motion adoptée par 25 voix Pour et Abstention : 5.**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Philippe MASSON, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROI

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**DÉLIBÉRATION N° 03.2018.018 - 4**

**SUBVENTIONS SECTEUR COHÉSION SOCIALE / JEUNESSE**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
AMICALE LAÏQUE SOUTIEN SCOLAIRE	700,00	
APPRENDRE AUTREMENT EN S'AMUSANT	400,00	
CLESG	66 000,00	CONVENTION
CLESG - AIDES AUX VACANCES	3 600,00	CONVENTION
CLESG - MÉNAGE	12 600,00	CONVENTION ET FACTURES
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES BAROLLES (CSCB)	178 300,00	CONVENTION
CSCB - ACCUEIL DE LOISIRS	27 000,00	CONVENTION
CSCB - ACTIVITES SCOLAIRES	6 000,00	CONVENTION
CSCB - AIDES AUX VACANCES	3 600,00	CONVENTION ET FACTURES
CSCB - SEJOUR JEUNES	2 000,00	CONVENTION
SCOUTS DE FRANCE	2 000,00	
BOURSE MUNICIPALE DES JEUNES	10 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	119 802,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL	2 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
CONTRAT DE VILLE	36 781,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
VILLE VIE VACANCES	3 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
<b>Total</b>	<b>473 783,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Madame : Maryse JOBERT-FIORE

Messieurs : Guillaume COUALLIER, Olivier BROSSEAU, Mohamed GUOUGUENI

Après avoir entendu l'exposé de Philippe MASSON ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE -  
Motion adoptée par 25 voix Pour et Abstention : 5.**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON



**SUBVENTIONS SECTEUR SPORTS**

***Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)***

<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Montant (en euros)</b>	<b>Subvention soumise à justificatif ou convention</b>
BALE	17 500,00	
BALE - FORMATION	200,00	FACTURES
AMICALE LAÏQUE HAND	67 000,00	CONVENTION
AMICALE LAÏQUE HAND - FORMATION	850,00	FACTURES
AMICALE LAÏQUE JUDO	10 000,00	
ARTANT	1 000,00	
CISGO VOLLEY	2 400,00	
ENTENTE CYCLISTE	700,00	
EOL ESCRIME	1 150,00	
LES FOULÉES DE BEAUREGARD	1 400,00	CONVENTION
MOUSTE'CLIP	400,00	
MOUSTE'CLIP - FORMATION	600,00	FACTURES
MOUSTE'CLIP - LOCATION NACELLE	600,00	FACTURES
OSGL FOOT	31 300,00	CONVENTION
OSGL FOOT - FORMATION	1 000,00	FACTURES
OSGL RUGBY	25 000,00	CONVENTION
OSGL RUGBY - FORMATION	1 000,00	FACTURES
OSGL RUGBY - CLASSEMENT EN FEDERAL 3	3 000,00	JUSTIFICATIF
SAINT GENIS LAVAL BOXE	5 300,00	
SAINT GENIS LAVAL BOXE - FORMATION	500,00	FACTURES
SGOFF BASKET	12 800,00	
SGOFF BASKET - FORMATION	600,00	FACTURES
TENNIS CLUB SGL	1 000,00	
TENNIS DE TABLE	5 000,00	
TENNIS DE TABLE - FORMATION	200,00	FACTURES
<b>Total</b>	<b>190 500,00</b>	

Après avoir entendu l'exposé de Philippe MASSON ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE**  
**Motion adoptée par 29 voix Pour et Abstention : 5.**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**SUBVENTIONS SECTEUR ENSEIGNEMENT**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Montant (en euros)</b>	<b>Subvention soumise à justificatif ou convention</b>
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX - CRÉDITS LIBRES	3 070,00	
ÉLÉMENTAIRE MOUTON - CRÉDITS LIBRES	4 360,00	
ÉLÉMENTAIRE FRANTZ - CRÉDITS LIBRES	2 900,00	
MATERNELLE BERGIER - CRÉDITS LIBRES	2 147,00	
MATERNELLE GUILLOUX - CRÉDITS LIBRES	1 900,00	
MATERNELLE FRANTZ - CRÉDITS LIBRES	1 529,50	
DDEN	100,00	
OGEC	401 301,17	CONVENTION
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX - PROJETS ANNUELS	7 000,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE MOUTON - PROJETS ANNUELS	7 000,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE FRANTZ - PROJETS ANNUELS	7 000,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE GUILLOUX - PROJETS ANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE BERGIER - PROJETS ANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE FRANTZ - PROJETS ANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE FRANTZ - PROJETS PLURIANNUELS	1 100,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX - PROJETS PLURIANNUELS	1 300,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE MOUTON - PROJETS PLURIANNUELS	1 700,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE BERGIER - PROJETS PLURIANNUELS	800,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE FRANTZ - PROJETS PLURIANNUELS	600,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE GUILLOUX - PROJETS PLURIANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
RASED - ÉLÉMENTAIRE FRANTZ	1 500,00	
TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	120 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
<b>Total</b>	<b>568 107,67</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : Nicole CARTIGNY, Marie-Paule GAY

Messieurs : Yves DELAGOUTTE, Guillaume COUALLIER

Après avoir entendu l'exposé de Philippe MASSON ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE  
Motion adoptée par 27 voix Pour et Abstention : 3.**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD

**DÉLIBÉRATION N° 03.2018.018 - 7**

**SUBVENTIONS SECTEUR CULTUREL**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ASSOCIATION MUSICALE	81 000,00	CONVENTION
CADEC	125 000,00	CONVENTION
CADEC - ANIMATIONS	22 000,00	CONVENTION ET FACTURES
CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE	152 000,00	CONVENTION
OBSERVATOIRE	1 000,00	
REGARDS.COM - DOCUMENTAIRE FILM COTE LORETTE	1 000,00	CONVENTION
<b>Total</b>	<b>382 000,00</b>	

**Subventions d'investissement aux organismes privés (art.20421)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ASSOCIATION MUSICALE - INSTRUMENTS	5 000,00	CONVENTION ET FACTURES
<b>Total</b>	<b>5 000,00</b>	

**Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041632)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
LA MOUCHE	187 537,00	
<b>Total</b>	<b>187 537,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : Fabienne TIRTIAUX, Nicole CARTIGNY, Odette BONTOUX

Messieurs : Mohamed GUOUGUENI, Bernard GUEDON

Après avoir entendu l'exposé de Philippe MASSON ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE**  
**Motion adoptée par 24 voix Pour et 2 voix Contre, Abstention : 3.**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD

**SUBVENTIONS SECTEUR DIVERS**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
AMICALE DU PERSONNEL	6 000,00	
ANCIENS COMBATTANTS - ADR-CATM	450,00	
ANCIENS COMBATTANTS - FNACA	150,00	
PROJET NATURE	22 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
SAGA	155 000,00	CONVENTION
SAGA - PLIE	3 030,00	
<b>Total</b>	<b>186 630,00</b>	

**Subventions exceptionnelles de fonctionnement aux organismes privés (art.6745)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
SAGA - DÉPART EN RETRAITE	36 000,00	JUSTIFICATIF
<b>Total</b>	<b>36 000,00</b>	

**Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041512 et 2041642)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
GRAND LYON HABITAT - PROGRAMME LOGEMENTS 14 RUE DES HALLES	45 000,00	CONVENTION
LYON METROPOLE HABITAT - PROGRAMME LOGEMENTS 10 PLACE JABOULAY	6 000,00	CONVENTION
LYON METROPOLE HABITAT - PROGRAMME LOGEMENTS 12 PETITE RUE DES COLLONGES	6 700,00	CONVENTION
MÉTROPOLE DE LYON - FIC 2018	52 200,00	CONVENTION
METROPOLE DE LYON - FONDS DE CONCOURS POUR LA REQUALIFICATION QUARTIER DES BAROLLES	228 000,00	CONVENTION
PROGRAMME INTERET GENERAL LOYERS MAITRISES	3 000,00	CONVENTION
PROGRAMME LOGEMENTS RESIDENCE SENIORS 16 AVENUE DE GADAGNE	11 000,00	CONVENTION
<b>Total</b>	<b>351 900,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : Anne-Marie JANAS

Messieurs : Yves GAVAULT, Philippe MASSON

Après avoir entendu l'exposé de Philippe MASSON ,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE**  
**Motion adoptée par 26 voix Pour et Abstention : 5.**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Lucienne DAUTREY, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON, Pascal BARD

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

**Le Maire,**

**Roland CRIMIER**



En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.